Sainte ne semblaient pas avoir de prise sur sa constitution robuste. Une vicillesse exempte jusqu'ici d'infirmités promettait encorce de longs jours à ce vaillant travailleur. Cependant l'année dernière un dépérissement dans les forces physiques et morales l'avertissait que Dieu allait bientôt lui donner la récompense de sestravaux et de son amour pour la Terre-Sainte, pour cette terre bénie, toujours si désolée et toujours si pleine de grâces. Le 23 septembre, il était enlevé à l'affection des siens, après une courte maladie : il avait soixante seize ans.

"Tous les palestinologues aussi bien que tous les pèlerins de Terre Sainte salueront avec respect la mort de ce moine que saint François d'Assise avait conduit en Terre Sainte, et ils n'oublieront pas de prier pour le repos de son âme, bien que nous ayons la ferme confiance que le Frère Lièvin est déjà entré dans le repos éternel en s'écriant : Bonum certamen certari, cursum consummari, fidem servari...." P. S.

La Cénérable Marie-Madeleine Postel du Tiers-Ordre de Saint François.

Fondatrice de l'Institut des Sœurs des Ecoles Chrétiennes de la Miséricorde.

La Fondatrice (Suite)

Une pareille réponse dénotait un si ardent amour de la pauvreté que le Seigneur ne voulut pas sitôt leur enlever le mérite de cette vertu. Longtemps encore elles durent supporter les inconvénients d'une réelle pauvreté et savourer les amères délices de cette vertu si pleine de charmes, mais seulement pour les saints. A Tamerville où la petite communauté était retournée en 1814, on loue un misérable rez-de-chaussée, pour 12 francs par an. L'ardeur pour le travail, seule ressource, va croissant. Et néanmoins quelle pauvreté! Les sœurs s'engagent à récolter la fougère d'une propriété voisine, afin de pouvoir cuire gratuitement leur misérable pain d'orge au four de la ferme. Elles étaient souvent réduites à se nourrir d'herbes hachées et bouillies, ne mangeant jamais ni viande ni poissons. Sous le regard de leur Mère, ces àmes héroiques étaient remplies de joie, au milieu de si pénibles et de si grandes privations.